



Commune de Val-de-Ruz

Conseil général

Arrêté de nomination d'une Commission financière provisoire de la commune de Val-de-Ruz

Le Conseil général de la commune de Val-de-Ruz,

Sur proposition des partis politiques,

Vu les résultats de la procédure de nomination,

arrête :

Article unique.- Mmes Mary-Claude Fallet et Britta Veuve et MM. Alain Collioud, Alain Cosandier, Patrick Lardon, André Soguel et Pascal Truong sont nommés à la Commission financière provisoire chargée d'examiner le budget de l'exercice 2013 et les éventuels autres dossiers ayant un lien avec la finance qui seront soumis au Conseil général jusqu'au 31 décembre 2012.


Val-de-Ruz, le 27 juin 2012

Au nom du Conseil général

Le président

Le secrétaire


C. Blandenier


P. Truong